

Laboule Infos



Janvier 2010

Editorial

Les fêtes se terminent et nous voilà déjà dans une année nouvelle !

Hier, nous voyions très loin Noël et le jour de l'an, et pourtant, tout a déjà basculé en 2010, ainsi va le temps ...

Puisque nous sommes dans la période des vœux, j'adresse les miens les meilleurs tout particulièrement à chacune et chacun d'entre vous : que cette nouvelle année soit faite de paix et de sérénité.

Face aux enjeux qui se définissent dans des horizons de plus en plus proches et tumultueux, il est nécessaire de faire preuve de vigilance et de lucidité afin de préserver autant que faire se peut nos Communes, notre village. De grands bouleversements se préparent : la réforme des collectivités territoriales et la redéfinition des territoires, la taxe professionnelle unique (TPU) qui permettra à la communauté de communes de récupérer les subventions nécessaires au financement de la nouvelle compétence « petite enfance », avec tout ce que cela comporte pour les communes adhérentes, l'annonce pour 2011 de l'incertitude du financement de nos projets par le Conseil Général et la Préfecture, font que mon vœu le plus cher est de réussir, dans notre intérêt, les mutations qui nous seront imposées.

En attendant, très bonne année à toutes et tous.

Denise Ferrari

Informations locales

Le jour de la nuit :

La commune a participé à l'opération « Le jour de la nuit » le 22 Octobre et renouvellera l'opération en 2010. L'éclairage public a été éteint dans le but de réaliser des économies d'énergie, et également de permettre d'examiner le ciel et découvrir plus aisément, les étoiles et les constellations.

La Médiathèque Intercommunale :

a fêté ses 10 ans le 20.11 à Beaumont et le 21 à Montselgues. De nombreux habitués avaient fait le déplacement et la Compagnie du Passage réalisa un spectacle théâtral « Comme de la vie sur du papier » conçu et réalisé à partir des propos tenus par les gens d'ici, des livres, de la lecture...

Prévention incendie :

Dans le cadre de la prévention des incendies (art.322.3 du code forestier rendant obligatoire le débroussaillage à 50 mètres autour des habitations), les services de secours ont informé la Mairie que des contrôles allaient être effectués par leurs soins.

Magnifique concert

le 27 septembre dans l'église de la commune avec l'ensemble vocal féminin ELEGIE, l'une des classes de la nouvelle école de musique d'Aubenas.

Une vingtaine de choristes, dirigées par Valéry Imbernon, enseignant à l'école départementale de Musique et de Danse de l'Ardèche, nous offre un voyage à travers le monde et les époques baroque, classique, romantique, moderne et actuelle.

Tantôt a capella, tantôt soutenues par un piano, les musiciennes prêtent leurs voix à des pièces religieuses et profanes. Leur plaisir de chanter ensemble est évident et communicatif.

Dans ce numéro 22 de l'année 2010

Edito du Maire – Informations	1
Nos déchets– Nouvelles de l'église du village	2–3
La salle polyvalente	3
L'exposition : un village, ses habitants, leurs passions	4–5
Chronique des Anciens — Propos de Victor à son oncle	6
Propos de Victor à son oncle (suite) – Infos locales	7
Infos locales – Mesures de rayonnement magnétique	8

Nos déchets...

Déchets ménagers, déchets de maçonnerie, encombrants et ... le reste

Sur la commune, nous ne sommes pas tous de bons éco-citoyens. Et c'est la communauté qui finance les dépenses superflues qu'ils génèrent.

Sans vouloir polémiquer sur la santé de la planète, il faut bien se rendre compte que nous ne laissons à nos successeurs que de lourdes dettes alors que de petits gestes de chacun pourraient améliorer le sort de tous.

(éteindre la lumière d'une pièce lorsqu'on la quitte, même si c'est celle d'un bâtiment collectif, réduire par un compost les quelques kilos de déchets agricoles que nous rejetons - épluchures, herbes de tonte, feuilles mortes..) La commune fait beaucoup d'efforts pour faciliter la vie des habitants. Ainsi elle a obtenu le maintien du ramassage des encombrants. Cela évite à chacun d'aller porter lui-même ses encombrants à la déchetterie de Joyeuse.

De même des petits containers pour le verre ont été mis en place dans chaque hameau.

En dernier lieu, il est à remarquer qu'une grosse partie de nos déchets, les « biodéchets » sont mis aux ordures ménagères. Cet important tonnage qui représente 30% de nos rejets, se constate surtout au moment des vacances et est en grande partie généré par les occupants des résidences secondaires.

On peut penser que chaque habitant permanent a le souci de fabriquer son propre compost dans un coin de jardin et il serait nécessaire d'y habituer les saisonniers. La commune souhaite étudier et créer des composteurs semi-collectifs qui regrouperaient les biodéchets. Ces « biodéchets », outre les feuilles mortes, tailles de haies ou de pelouses.. concernent tous les restes de table, les déchets de cuisine, épluchures, marc et filtres à café, mais aussi les coquilles d'œufs ou de noix, le papier journal et les essuie-tout, les cartons ondulés (à morceler préalablement), les cendres de feux...

Tout citoyen soucieux de préserver son environnement, l'argent de la collectivité et de participer activement à cette action est prié de se faire connaître en mairie.

Enfin, de nouvelles installations de tri se sont mises en place dans les centres de la Sictoba et concernent particulièrement les DMS (déchets dangereux des ménages) : peintures, solvants, acides, mercure, tubes néon, ampoules, cartouches d'encre d'imprimante ...

Se renseigner pour les heures d'ouverture de la Sictoba.

Nouvelles de l'église du village

En créant l'association pour la restauration de l'église de Laboule en 2 002, nous nous étions fixé 2 objectifs :

- 1 - restaurer l'édifice, très délabré après des années d'abandon presque total.
- 2 - y organiser des manifestations culturelles, notamment des concerts

7 ans après, où en sommes - nous ?

1- Côté restauration, l'objectif est presque atteint : la nef centrale, les 2 bas-côtés, le chœur ont retrouvé leur éclat de la fin du 18° siècle .La porte d'entrée, la sacristie avec sa belle armoire en noyer, la petite pièce du curé (devenue bureau de l'association) ont été restaurées, ainsi que les vitraux et les 2 statues en bois polychrome de la Vierge et de Saint Joseph.

Le tableau de l'Assomption qui ornaît le mur derrière l'autel est en cours de restauration. Son cadre a déjà retrouvé ses belles couleurs du 18° s. La dentelle de marbre qui entourait les fonts baptismaux va bientôt retrouver sa place en face de la porte d'entrée.

De plus, un magnifique orgue a trouvé place dans le chœur.

Tout cela grâce au travail bénévole des membres de l'association, à l'engagement de notre maître d'œuvre Nicolas Small, au soutien sans faille d'une centaine d'adhérents et de la municipalité, ainsi que l'aide financière de la paroisse pour les vitraux et du Conseil Général pour une statue.

2- Côté manifestations culturelles, nous n'avons pas chômé non plus : 26 concerts en 7 ans, qui attirent un public de plus en plus nombreux, de plus en plus fidèle aussi. L'été 2 009 a été le plus riche depuis la création de l'association : 6 concerts se sont succédé de fin juin à fin septembre.

- 20.6 : fête de la musique avec un concert instrumental dédié à Joseph HAYDN pour le bicentenaire de sa mort, et un ensemble vocal.

- 12.7 : quatuor à cordes PUCCINI de l'Opéra de Lyon, qui nous a interprété des œuvres de Mozart et de Dvorak

- 22.7 : Duo de violons Roos et Anton Van Der Graaf d'Amsterdam

- 9.8 : suites pour flûte à bec et flûte traversière de Haendel, Telemann et Bach par Nadia Bernhardt et François Lapeyreire

- 30.8 : chœurs orthodoxes russes et bulgares par l'ensemble Convivia Musica

- 27.9 : chœur de femmes Elégie d'Aubenas avec Valery Imbernon à la direction, au piano et à l'orgue.

Merci à tous ces musiciens qui sont venus bénévolement nous faire partager ces moments de bonheur. Merci aussi au public nombreux, enthousiaste ...et généreux (ces concerts nous ont rapporté près de 2000 €, de quoi restaurer nos vitraux).

Et pour 2 010 ?

Rassurez-vous, le chômage ne sévira pas encore cette année.

Il nous reste encore à restaurer les ciels bleus étoilés des 2 chapelles latérales, et surtout la belle peinture murale découverte derrière l'autel , pour laquelle il manque 10 000 € . Peut-être un jour pourrons-nous aussi restaurer la tribune et l'escalier qui y accédait, ainsi que le confessionnal et l'ancien autel en bois peint ?

Suite page suivante

Laboule Infos

Nouvelles de l'église (suite)

Quant aux concerts, nous voulons leur donner un éclat tout particulier cet été : pour marquer la (presque) fin des travaux de restauration de cette église dont la 1^o pierre a été posée en 1733, nous avons fait appel au plus prestigieux des musiciens français de cette époque, mort en 1733, qui s'appelait François Couperin. 5 concerts sont déjà en préparation pour fêter ce grand compositeur et la musique française de son temps :

- un récital de clavecin
 - un concert trompette et orgue
 - des suites pour viole de gambe et basse continue
 - des motets et autres pièces vocales de Couperin et Charpentier
 - une suite instrumentale « La Française » ainsi que des extraits du Tombeau de Couperin de Maurice Ravel
- D'autres concerts s'ajouteront probablement d'ici l'été prochain.

Les dates seront communiquées dans le prochain Laboule Infos.

Jean-Paul

La salle polyvalente

La nouvelle salle polyvalente de la commune ne chôme pas depuis son ouverture.

- du 25 au 30 octobre, une vitrine ouverte proposait aux visiteurs les passions des habitants.

24 professionnels ou amateurs présentaient l'une de leurs créations. Un résumé figure au centre de ce journal.

L'inauguration du dimanche a attiré plus de 130 amateurs ou passionnés et plusieurs centaines de visiteurs ont parcouru les cimaises de la salle polyvalente durant la semaine.

Un repas en commun des exposants clôtura cette manifestation.

- le 28.11, le Théâtre de la Mazade a illustré la marionnette par la présentation de saynètes interprétées par la comédienne marionnettiste Alison Corbet. Organisé par le CSRI, ce spectacle qui se déroulait dans la salle polyvalente était destiné à tous les habitants du Centre Social Intercommunal et un service gratuit de transport depuis Montselgues jusqu'à Laboule a permis à de nombreux enfants et parents d'y participer.

- le 29.11, adaptation scénique de la nouvelle de Marguerite Yourcenar : « Maléfice », œuvre de jeunesse, écrite lors d'un séjour en Italie.

Le spectacle était donné par le Groupe « Approches », dont le siège social est établi à Laboule, et qui, depuis plus de 20 ans œuvre au maintien de la francophonie en Vallée d'Aoste (Italie).

La comédienne Claudine Chenuil dialogua pendant plus d'une heure avec un musicien inspiré, qui, sur ses instruments : accordéon, clarinette, musette, improvise brillamment des répliques, ou tisse un fond sonore.

L'action se situe dans un village perdu dans le Piémont italien, avant la dernière guerre mondiale. Une jeune femme se meurt, victime d'un mauvais sort et à minuit, le « conjureur » doit arriver, qui retournera

le sort contre l'ensorceleuse. Peu à peu, on devine que celle-ci est présente parmi les femmes du village rassemblées autour de la mourante.

Le texte est dense, empesé par la tension dramatique qui étreint ces paysans frustes et rudes. La victime refusera de retourner le sort contre la « sorcière », qui, paniquée d'abord, lorsqu'elle est dévoilée, sort ensuite de la chambre mortuaire. Et sous le ciel étoilé, elle se sent submergée par une ivresse jubilatoire en découvrant les pouvoirs que lui confèrent les forces du Mal.

L'hydre du fascisme mûrissait alors sournoisement en Allemagne et Italie. Marguerite Yourcenar pressentait les lettres anonymes de dénonciation et les bruits calomnieux.

La lumière revenue, un buffet amical aux produits d'Aoste, dissipa l'atmosphère oppressante.

Pour ce retour en Ardèche, le groupe se produisit à Rocher et Chassiers.

19.12 : goûter de Noël des enfants auquel participaient une vingtaine d'enfants de Laboule accompagnés de leurs parents. Au cours de ce sympathique goûter, des cadeaux ont été distribués aux plus petits et des places de cinéma ont été tirées au sort pour les plus grands.



- le Comité syndical de voirie a organisé sa dernière réunion de l'année (50 participants) ainsi que le bureau du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaume-Drobie.

- en novembre, ce sont les boulistes de l'Association des Deux Vallées qui ont profité de la salle pour leur repas de midi.

- en juillet, la salle fut également louée à une association.

- 31.12 : repas réveillon organisé par le comité des fêtes.

(40 amateurs y ont joyeusement participé)

- le jeudi, tournoi ou entraînement de ping pong

- le mardi, danse orientale.

Laboule Infos

Exposition : un village...ses habitants...leurs passions

Ce panorama représente un aperçu partiel des œuvres exposées du 25 octobre au 1 novembre 2009



DUPONT Yankele-Le Village



CALMON Aude-Valos



ENGLEBERT Joël-Le Village



KNEEPKENS Lisette-Valousset



FERRARI Denise-Le Monteil



AUGIER Maurice-Valos



CARETTI Jean Pierre-Le Serre



LASCOMBES Mireille & Bernard



RENE Isabelle-Le Village



VIDAL Annie



PETIT Thérèse-Le Monteil



VAN DEN BERG P.-Le Serre

Laboule Infos

Exposition : un village...ses habitants...leurs passions



HORNICK Christian-Le Village



JENNY Philippe-Les Abriges



POTRON Eric-Le Village



CALMON Aude-Valos



PEYTAUD J., GRASSET M.H.-
AMIC S.



RIBEIRO Sylvia & Adrien-Valos



KERKHOFS J.Luc- Le Village



MENESSIER Marie-Le Serre



STAHL Georges-Le Village

Chronique des anciens

Les Anciens arrivent encore à nous surprendre en nous racontant des mini-aventures qui nous paraîtraient aujourd'hui presque incroyables.

Ainsi cette version moderne de la fable « Le corbeau et le renard »

Vous connaissez la fable où le renard réussit à s'approprier le camembert que le corbeau tenait dans son bec en lui faisant croire qu'il avait une belle voix de chanteur.

Cette histoire est un peu différente.

Notre ancien qui m'a conté sa propre aventure, le Philou comme on dirait ici, élevait, comme tout un chacun, quelques poules, canards et autres oies.

Comme encore maintenant, le renard faisait des visites nocturnes vers le poulailler et quelques incursions dans la journée au cas où il aurait pu débusquer une volaille à l'écart de son enclos.

Le poulailler était bien fermé le soir et notre goupil se mettait souvent à l'affût le jour. Il surveillait autant la volaille que la présence du Philou. On avait là affaire à deux filous.

Un jour, au repos au dessus de ses faïsses, le Philou remarque un drôle de manège. Un corbeau, hurlant ses croassements à tout va, plongeait la tête la première vers un bouquet de genêts comme un cormoran sur le poisson.

Tiens, se dit le Philou, ce n'est pourtant pas l'appel du printemps puisque l'on est en automne, quelle mouche pique ce corbeau ?

Restant toujours discret et immobile, il observe ce jeu qui se poursuit quelque temps. Scrutant avec un peu plus d'attention le bouquet de genêts, objet de la furie du corbeau, le Philou distingua, lors de l'un des plongements du courpata, une silhouette qui apparaissait juste au moment où le corvidé remontait vers le ciel.

A y regarder de plus près, il se rendit compte que c'était un renard qui était là, planqué, à surveiller sa basse cour. Le corbeau s'amusait à le débusquer et le renard sautait alors pour tenter de l'attraper.

Oh, le filou, pensa le Philou, tu ne perds rien pour attendre.

Le lendemain, il se posta au même endroit armé de sa carabine et, par chance, l'attaque aérienne reprit. Mais au second plongement de l'oiseau, dès qu'il se fut assuré que le renard était bien en place, un tir précis anéantit le renard au moment où il sautait pour attraper sa proie.

Le Philou n'a pas dit de quelle manière il avait remercié Maître Corbeau .

Libres propos de Victor à son oncle

Dis-moi, tonton. Tout le monde raconte des histoires et les interprète à sa manière. Moi, j'entends des trucs et je sais jamais si c'est tout à fait la vérité, mais cependant, toutes ces histoires me chagrinent.

Par exemple, en ces périodes de réduction de la pollution, d'économies..., on pourrait se demander s'il est bien nécessaire de laisser allumés dans le village les 12 lampadaires toute la nuit. Bien sûr, on ne sait pas si quelqu'un va souvent se promener dehors après 11 heures du soir, et même si c'était le cas, il pourrait encore prendre, comme dans le temps, son lumignon. Tu te rends compte que si on coupait cette lumière de 11 heures du soir jusqu'au matin, on économiserait – allez, comptons seulement sur 300 jours par an - : 300 jours multiplié par 7 heures par nuit : 2100 heures d'électricité.

Bien sûr, la commune a choisi un système le plus économique possible avec des ampoules de 150 et de 100 watt/h. Si on estime, grosso modo, 4 ampoules de 150 w et 8 ampoules de 100 w qui ne brûlent pas durant 2100 heures, cela fait ... attends voir que je calcule – tu sais que je passe mon certif cette année – $(4 \times 150w) + (8 \times 100w) = 1400w/h$ que je multiplie par les 2100 heures, cela représente 2940kwh.

Même si cela ne représente pas une grosse somme, surtout si elle est répartie sur tous les utilisateurs du village.

On nous demande de couper nos veilleuses, de fermer la lumière lorsqu'on quitte la pièce, de réduire notre consommation d'énergie...n'y a-t-il pas quelque chose à faire ?

Si on se disait : « Installons un interrupteur général avec une horloge qui coupera le jus à 11 heures du soir » on aurait quand même la conscience plus tranquille et nous nous sentirions un peu plus citoyens. Qu'est-ce que t'en dis, tonton ?

Réponse de la Mairie à Victor :

Madame le Maire s'est renseignée auprès du SDE07.

Un tel équipement s'élèverait à 8000 € ,sans subvention.

Chemin du Monteil

Un ancien chemin, partiellement caladé, a été nettoyé et remis « en service » grâce à la bonne volonté d'une équipe de courageux bénévoles de Laboule et de Valgorge, amoureux de randonnées.

Ce chemin part de la route du Monteil (voir panneau en bois sculpté vers la maison du « Cantonnier ») jusqu'à l'atelier de peinture sur la place du Monteil. Un grand merci à cette équipe.



Laboule Infos

Dis-moi, tonton. Je trouve qu'il y a plein de trucs bizarres en ce moment. Peut-être qu'avant j'étais trop petit pour les remarquer, ou alors c'est que les choses changent. C'est encore un problème de gros sous et de pollution.

Tu as pu remarquer que les bas côtés de la départementale avaient été nettoyés par deux employés de la DDE.

Cette fois, ils ne sont pas passés à toute vitesse et le travail a été fait en profondeur. Bien entendu, cela a demandé plus de temps de travail pour ces employés, mettons une bonne semaine.

Eh bien, figure toi que ces ouvriers vont de leur domicile au garage DDE de Largentière avec leur véhicule personnel, ce qui est logique et de là, ils se rendent sur leur chantier, en l'occurrence sur la route de Laboule, avec le véhicule de la DDE.

Je ne sais le temps qu'ils passent pour aller de chez eux au centre DDE de Largentière, mais de là, il leur faut au minimum 30 minutes pour aller à Laboule. Eh bien, pour des raisons propres à cet organisme, ils sont obligés de redescendre déjeuner chez eux le midi (Aller-retour Largentière – reprendre leur véhicule personnel pour se rendre chez eux déjeuner – retourner au dépôt et revenir avec le véhicule de service sur leur chantier d'où ils repartiront en fin de travail pour le même chemin.

Plusieurs réflexions me viennent à l'esprit :

- 1 heure de trajet (payée comme travaillée) et 45km d'émission de carbone et de dépense d'essence

- la pause déjeuner étant de 1h30, le retour au travail sera assez tardif et la journée écourtée; de ce fait, le travail durera un jour ou deux de plus.

Explication demandée : il n'y a pas d'argent pour financer une indemnité de repas. Il me semble que le coût des deux salaires durant ce trajet d'une heure, plus le coût de transport couvrirait largement l'indemnité de repas accordée aux ouvriers. Même s'ils déjeunent « à la gamelle » comme on disait avant, je suis sûr qu'en cas de mauvais temps ils trouveraient toujours dans la commune un lieu au sec pour déjeuner.

De plus, ils pourraient récupérer les heures de trajet en rentrant plus tôt chez eux... bref, il y a des progrès à faire.

Je suis sûr, tonton, que des responsables de la DDE ont déjà pensé à cela mais ne savent pas comment le mettre en place.



A l'occasion de cette nouvelle année,
toute l'équipe municipale
vous présente ses vœux les meilleurs.

C'est le quart d'heure où je râle, tonton, car il y a des choses qui m'interpellent souvent.

Pour faire bonne mesure, encore autre chose. Pour que les services de sécurité agréent notre nouvelle salle polyvalente, il était nécessaire de disposer d'une citerne de 25.000 litres d'eau à une distance minimale de 500m. ce qui convenait très bien avec la réserve de la Pierre Plantée.

Or voilà, durant le délai d'acceptation des financements nécessaires, la réglementation a été modifiée et la réserve d'eau devait se trouver à une distance plus courte. Ce qui a motivé une recherche de solution, d'un nouveau financement et l'enfouissement de ces énormes cuves sous le petit jardin public devant l'église.

Certes, tu me diras tonton, que pour la commune, disposer d'une réserve d'eau au centre du village est en soi intéressant, mais savoir qu'à deux mois près, la commune aurait pu utiliser cet important budget à des préoccupations plus valorisantes pour la communauté...C'est râlant, d'autant que la borne à incendie et la citerne de la Pierre Plantée sont toujours là pour pallier à d'éventuels ennuis...

Ce qui est primordial pour une grosse commune qui reçoit des centaines de personnes dans leur salle communale devrait pouvoir être aménagé pour une petite commune comme la nôtre qui, en cas d'accident, aura déjà vidé sa salle polyvalente avant même que le premier véhicule de secours n'arrive à Marette...

Les travaux prévus depuis de nombreuses années sur la route départementale de Marette à LABOULE ont été enfin entrepris à la grande satisfaction des usagers. Malgré le fait qu'ils aient été revus à la baisse par rapport au projet initial, des négociations seront engagées en 2010 avec le Conseil Général afin d'essayer d'obtenir quelques compléments, notamment dans les secteurs jugés dangereux. Ces travaux sont financés entièrement par le Conseil Général.

Dans le cadre des financements du premier contrat 2007 /2009 CAP TERRITOIRES du Conseil Général, des travaux de réfection de chaussée ont été réalisés sur les secteurs de Valos Valousset. Le montant s'élève à 16738.93 euros financés à hauteur de 60 %, ainsi qu'à la Pierre Plantée dans le programme « Aménagement du village et signalétique » : 5973.50 euros, financés à 51 %. C'est également dans cette rubrique que les panneaux d'affichage et routiers, miroir de sécurité, sont pris en compte.

Laboule Infos

Naturalisation :

Le 15 décembre dernier, une très sympathique manifestation a été organisée par M. le Sous-préfet de Largentière en présence de M. JC FLORY, Député de l'Ardèche, Maire de VALS LES BAINS de M. JR DURAND, Conseiller Général, Maire de LARGENTIERE, pour la naturalisation de 14 personnes du département.

Jessica STRELEC de LABOULE a été ainsi honorée en présence de Julien MONTAVON, son compagnon, et de leurs deux fillettes. Les nouveaux français étaient assistés dans cette cérémonie, par les maires de leurs communes respectives. Un apéritif a été servi en leur honneur.

Site de « Laboule Village »

L'un de nos concitoyens a créé un site intitulé

<http://laboule.village.free.fr/>

Sur ce site, il y a un éventail d'infos sur la commune et ses activités d'hier et d'aujourd'hui. On y trouve également des reportages et des photos rassemblées là au gré des amateurs ayant accepté de les transmettre, un album de photos d'anciens qui ne demande qu'à s'enrichir, et pas mal d'informations qui permettent aux amateurs d'organiser leur séjour de vacances...

La commune y fait également paraître Laboule Info.

Mesure de rayonnement électromagnétique

À la demande du conseil municipal, le CRIIREM a dépêché un technicien à Laboule le 3 décembre dernier pour effectuer des mesures de rayonnement électromagnétique à proximité des 2 relais Numéo de Valousset et du village. Comme chacun le sait, l'obtention du haut débit hertzien a été un long combat pour la municipalité précédente. Ainsi, les lieux d'implantation des relais Numéo ont été choisis avant tout sur des critères techniques pour ne pas ralentir ou mettre en péril cette avancée technologique. L'équipe actuelle, soucieuse d'être exemplaire en matière environnementale a donc demandé l'intervention du CRIIREM pour contrôler les rayonnements émis par les installations proches du garage communal et des habitations de Valousset le Haut.

Les données brutes recueillies par le technicien ont révélé des valeurs très faibles à Valousset et quasi nulles pour le relais de la pierre plantée. Les seuils sanitaires retenus dans les pays les plus sévères en la matière sont loin d'être atteints.

Un rapport sera envoyé par le CRIIREM dans les semaines à venir et sera consultable en mairie.

La disponibilité du technicien a permis également de vérifier que la ligne moyenne tension qui passe par le village était peu émettrice car elle est loin de travailler à pleine charge. Il nous a également démontré in situ que l'usage du Wifi à l'intérieur des bâtiments pouvait être problématique, et que les lampes d'éclairage à basse consommation généraient des émissions très élevées (il est conseillé de conserver les ampoules à incandescence en attendant la banalisation des lampes à LED). Enfin, il a pu mettre en évidence que le « bruit de fond » issu des émetteurs de téléphonie mobile était non négligeable à Laboule comme c'est souvent le cas dans les zones de montagne.

Pour l'avenir, il importe de rester vigilant, notamment dans le cas où du Wimax viendrait à nous être proposé. Le principe de précaution devra alors être appliqué une nouvelle fois sur la commune.

Ouverture de la Mairie au public :

Tous les mardis et jeudis après midis de 14 à 17 h.

Ouverture du cabinet médical à Valgorge :

Tél.: 04 75 88 90 17—06 31 04 58 06

lundi - mardi : de 9h à 12h

Jeudi - vendredi : de 17h30 à 19h30

Pas de consultation le mercredi

Médiathèque - Valgorge

Ouverture le mardi de 14h30 à 17h30, le mercredi hors vacances scolaires, de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h30

La Poste

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h30

CSRI (Centre Social Intercommunal)

Ouverture les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Comité de rédaction ouvert à tous.
Ce numéro a été réalisé avec l'aide des membres du Comité Consultatif de la Communication.

Bulletin municipal
Dépôt légal à parution
Édité par la Mairie de Laboule
07110 Mairie de Laboule